



Chargé·e de mission sensibilisation milieux aquatiques et risques inondation

Contexte

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)** est chargé de la mise en œuvre d'actions en faveur de la qualité des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur son bassin versant de plus 3 000 km² et 2 000 km de cours d'eau. Il exerce la compétence GEMAPI pour le compte des collectivités adhérentes. La structure est porteuse d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Elle emploie environ 15 personnes qui forment une équipe pluridisciplinaire et dynamique.

Les actions menées par le SMBVA (préservation et restauration des cours d'eau et des milieux humides, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes aux inondations, ...) reposent sur l'adhésion de nombreux acteurs : élus, riverains, exploitants agricoles ... Or, le niveau de connaissance et la sensibilité aux enjeux liés à l'eau sont inégaux sur le territoire et la concrétisation des projets se heurte souvent à ces disparités.

Fort de ce constat, le SMBVA a souhaité élargir ses actions de sensibilisation pour renforcer la connaissance des enjeux liés à l'eau sur le bassin versant auprès du grand public, du jeune public et des élus. Dans ce but, un ensemble d'actions visant une implication active des différents publics a été initié fin 2022. Le SMBVA propose un poste à temps complet, sur une durée de 13 mois, pour poursuivre leur mise en œuvre. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du PAPI de l'Armançon et du partenariat éducatif Récid'Eau conclu avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Outre des connaissances de base sur le fonctionnement des milieux aquatiques et sur le risque inondation, le sens du contact et de la pédagogie, ainsi que le goût pour le travail d'équipe sont des qualités essentielles au bon déroulement de la mission. La capacité à conduire en parallèle plusieurs projets de façon organisée et autonome est également attendue.

Positionnement au sein de l'équipe

Le·la chargé·e de mission bénéficiera de l'appui de l'animatrice du PAPI et de l'animateur zones humides pour la mise en œuvre des actions. Il·elle pourra être amené·e à travailler avec les autres membres de l'équipe.

Objectifs et contenu de la mission

L'agent recruté sera en charge de développer les actions et supports de sensibilisation liés à sa mission en complément des animations déjà initiées.

La mission comprend :

- Des projets à concevoir et à conduire : montage d'une exposition sur les inondations, création d'un « totem » de crues, mise en place d'un marquage « Ici commence la mer », ...
- Des projets à poursuivre : mise en place de parcours urbains sur le thème de l'eau avec les communes, création de supports pédagogiques pour les élus sur les actions du syndicat, ...
- Des animations à mener : sorties de terrain avec le grand public et les solaires, création et déploiement d'activités pédagogiques pour sensibiliser les jeunes en milieu scolaire, organisation d'un appel à projet citoyen pour recueil de témoignages sur les crues, ...
- Des partenariats à développer avec les communes, les associations, les institutions ...

Profil

Formation de niveau BAC +5 en eau et environnement (ouvert à BAC +3 avec expérience en gestion de projet).

Connaissances générales dans le fonctionnement des milieux aquatiques et humides.

Goût et aptitude pour la gestion de projet.

Goût pour la conception de supports pédagogiques.

Expérience en animation (scolaire/grand public) fortement appréciée.

Permis B indispensable.

Compétences et qualités requises

- Aptitude à la concertation, à l'animation et à la gestion de projet ;
- Sens de la pédagogie ;
- Rigueur et organisation ;
- Autonomie de travail ;
- Compétences relationnelles et capacité d'écoute ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Créativité et esprit d'initiative ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Dynamisme et disponibilité.

Conditions de recrutement

Durée : contrat de projet de 13 mois.

Poste basé à Tonnerre (89) et à pourvoir en novembre 2023.

Rémunération : selon grille statutaire et expérience.

Candidature (CV + lettre de motivation) à faire parvenir avant le 9 octobre 2023 par courrier au SMBVA ou par mail à papi@bassin-armancon.fr

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon
58 ter, rue Vaucorbe
89700 TONNERRE

Contact et renseignements : Louise VIGIER – Animatrice du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (papi@bassin-armancon.fr - 03 86 55 97 02 / 06 01 72 32 06)